



**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Conseil du 9 décembre 2024*

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
DE LA  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Attribution par la CAO du marché N°24003DRT – Prestations topographiques, foncières et relevés de bâtiments**

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 9 décembre à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 3 décembre 2024.

**PRÉSENTS :** Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean-Jacques BIAGGINI, Jeanne CALLIER, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVE, Carulina COLOMBANI, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI, Florence LOMBARDO, Thérèse LORENZI, Christine MALAFRONTÉ, Jean-Louis MILANI, Emma MUSSIER, Marie-Hélène PADOVANI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Philippe PERETTI, Bruno POLIFRONI, Ivana POLISINI, Louis POZZO DI BORGIO, Gérard ROMITI, Hélène SALGE, Jean-Michel SAVELLI, Pierre SAVELLI, Pierre-Baptiste SIMONI, Paul TIERI, Jean ZUCCARELLI

**ONT DONNE POUVOIR :**

Didier GRASSI à Mattea LACAVE  
Gilles BATTESTI à Jean-Jacques BIAGGINI  
Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI  
Pierre-Michel SIMONPIETRI à Louis POZZO DI BORGIO  
Christelle TIMSIT à Carulina COLOMBANI  
Julien MORGANTI à Jacques BIAGGINI

**ABSENTS :**

Jean-Martin MONDOLONI, Linda PIPERI, Leslie PELLEGRINI, Gilles SIMEONI, Françoise VESPERINI, Martine PERFETTINI, Michel ROSSI

**QUORUM : 21**

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution par la CAO du marché N°24003DRT – Prestations topographiques, foncières et relevés de bâtiments**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la consultation lancée le 12 juillet 2024 sous forme d'appel d'offres ouvert pour l'attribution du marché public n°24003DRT – Prestations topographiques, foncières et relevés de bâtiments ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 2 décembre 2024 ;

Vu la prise d'acte favorable du Bureau Communautaire du 2 décembre 2024 ;

Vu le rapport présenté ce jour en conseil ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**PREND ACTE (À l'unanimité)**

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 2 décembre 2024 d'attribuer le marché public n°24003DRT à la société CABINET RENUCCI - Res « Les Terrasses de Funtanone » 20200 Ville di Pietrabugno (SIRET : 790 183 321 00013) pour un montant de 29 470 € HT (Prix DQE) ;

**AUTORISE**

Le Président à signer le marché public n°24003DRT, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au budget principal de la Communauté d'Agglomération de Bastia – Chapitre 20, article 2031 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

Louis POZZO DI BORGO